



Paris, le 16 décembre 2021

N° 402/AMBACI-PAR/PC/SECS/CNM/wml/ 12-2021

ATTESTATION DE BOURSE

Je soussigné, Maurice Kouakou BANDAMAN, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Côte d'Ivoire près la République Française et la Principauté de Monaco atteste, que Mademoiselle **DOCHE AKA MARIE AIMEE DANIELLE**, née le 06 juillet 2001 à N'guessankro (Côte d'Ivoire), inscrite en Master 1 Génie des Procédés et des Bio-procédés à l'Université Paris-Saclay, est titulaire d'une bourse du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (décision n°662/MESRS/DOB/SD-BEHCI du 03 novembre 2021), au titre de l'année académique 2021/2022.

Le montant annuel de la bourse est de **5.488,16 euros**

L'intéressée bénéficie également d'une contribution aux frais d'inscription d'un montant de **2.744,08 euros**.

Cette somme sera virée sur le compte bancaire de l'étudiante en fonction de la disponibilité de la trésorerie.

En foi de quoi, la présente attestation est établie pour servir et valoir ce que de droit.



P.l'Ambassadeur
P.O. Le Ministre Conseiller
Chef du Service

COULIBALY N'gala Martine
Ministre Plénipotentiaire